

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL plénier du Département Histoire 18/03/2022

Présents :

BRICAULT Laurent, CANTIER Jacques, OLIVIER Jean-Marc,
CHARPENTIER Emmanuelle, GALLON Florian, GAUDIN Guillaume, HUERTAS Emmanuel, LAURENT Natacha,
PERE-NOGUES Sandra, ROZEAUX Sébastien
NORD-LANNES Céline

Procurations : BONNET Corinne, CHAPERON Sylvie, MACE Laurent, SOTTOCASA Valérie, GAILLARD Yves,
LOUBES Olivier, RETY Catherine

Absent excusé : DELAVEDAN Géraud, BONAFE Isabelle, AUGUENOIS Roséane, CONSTANT Killian, MAZZI Chloé,
SANCHEZ SANCHEZ Gérardo

Invités permanents : Benoit JOUDIQU, Thibaud LANFRANCHI
Le quorum est atteint.

Ordre du jour du conseil:

- 1) Informations de la direction
- 2) Discussion sur un projet pédagogique proposé par Nicolas MARQUE (expérimentation d'enseignement à distance)
- 3) Vote des subventions

1. Informations de la direction

-Le directeur fait un point sur la situation des « repyramidage » prévu par le Ministère dans les établissements de l'enseignement supérieur. La section 21, qui est la seule concernée par ce dispositif au sein de l'UFR HAA, a reçu trois supports

-Le directeur annonce que le CFVU souhaite réviser la charte du contrôle des connaissances en créant une « charte des examens ». Des réunions sont organisées pour mettre à plat toutes les problématiques rencontrées et pour proposer de nouveaux cadrages en termes de scolarité, de calendrier, de pédagogie, d'examens etc...

-La fête de l'Histoire est bien maintenue au 6 avril toute la journée et les enseignements dispensés ce jour seront banalisés pour que les étudiants puissent y assister.

- Le texte de la motion proposée lors du dernier conseil de département a été retravaillé et diffusé à tous les membres du département (usagers, enseignants et chargés de cours).

2. Projet pédagogique proposé par Nicolas MARQUE – Invité au conseil de département pour présenter son projet

Nicolas MARQUE dépose un projet pédagogique qui consiste à avoir une réflexion sur un usage partiel de l'enseignement en distanciel dans une UE avec de nombreux effectifs, l'UE HI00201T.

Nicolas MARQUE présente quelques-unes des caractéristiques de son projet :

-Il entend réfléchir à la façon de mieux stimuler la participation des étudiants. De ce point de vue le distanciel peut être un outil pédagogique s'il n'y a pas de contraintes. Rien n'est imposé à l'étudiant puisqu'il aura le choix de prendre des groupes en distanciel ou non.

-L'idée est également de penser à la diversification des publics (situation de handicap, étudiants en CT/SED, étudiants salariés, étudiants avec des contraintes de lieux et de transport...)

-Enfin, le but est de tester certaines innovations pédagogiques propres au distanciel (avec d'autres qui peuvent se faire en temps normal).

-L'évaluation finale, par contre resterait équivalente à l'évaluation de l'UE en présentiel.

-L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation et la possibilité de son éventuelle pérennisation sera soumise au conseil de département.

Un débat est ouvert.

Les conseillers décident de voter :

NPPV : 0

Abstention : 3

Pour : 13

Contre : 2

Les conseillers donnent un avis favorable à ce projet, tout en demandant à la direction du département d'adapter le dispositif à la situation réelle, par exemple en diminuant le nombre de TD concernés s'il y a peu d'étudiants inscrits, afin de ne pas alourdir les autres groupes qui resteront en présentiel.

3. Vote des subventions

-Séminaire Master EMCC : 400€

-Journée d'étude « De la seigneurie à l'archéologie du paysage » : 300€

-Sortie « La vie dans les campagnes du Tarn » en HI1H601T : 590€ pour la prise en charge du bus.

-Rencontre scientifique « AGEMO IV : le goût des autres... » : 500€

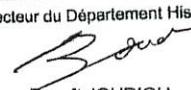
-Congrès scientifique « Association européenne des études bibliques » : 750€

-Rencontre scientifique « Circulations dans les Afriques, Afriques en circulation » : 300€

Votées à l'unanimité des présents



Fait le 25/03/2022

Directeur du Département Histoire

Benoît JOUDIOU

Benoît JOUDIOU - Directeur du département HISTOIRE